

Contexte opérationnel

Le vendredi 15 décembre 2023 à 23h10, les secours sont engagés pour un accident entre deux véhicules légers, choc frontal très violent impliquant 3 victimes, sur la commune du Chambaron / Morge initialement.

Moyens engagés

Au départ :	
VSAV Riom	SLL : 23h18
FPTSR de Riom (Combronde)	SLL : 23h24*
VSRL Châtel Guyon	SLL : 23h31
VSAV Combronde	SLL : 23h32*
VSAV Ennezat	SLL : 23h30
CDG Riom	SLL : 23h27*
VLI Riom	SLL : 23h34
CDC Nord-Est	SLL : 23h39
SMUR Clermont-Fd	SLL : 23h30*
Gendarmerie	SLL : 23h15*

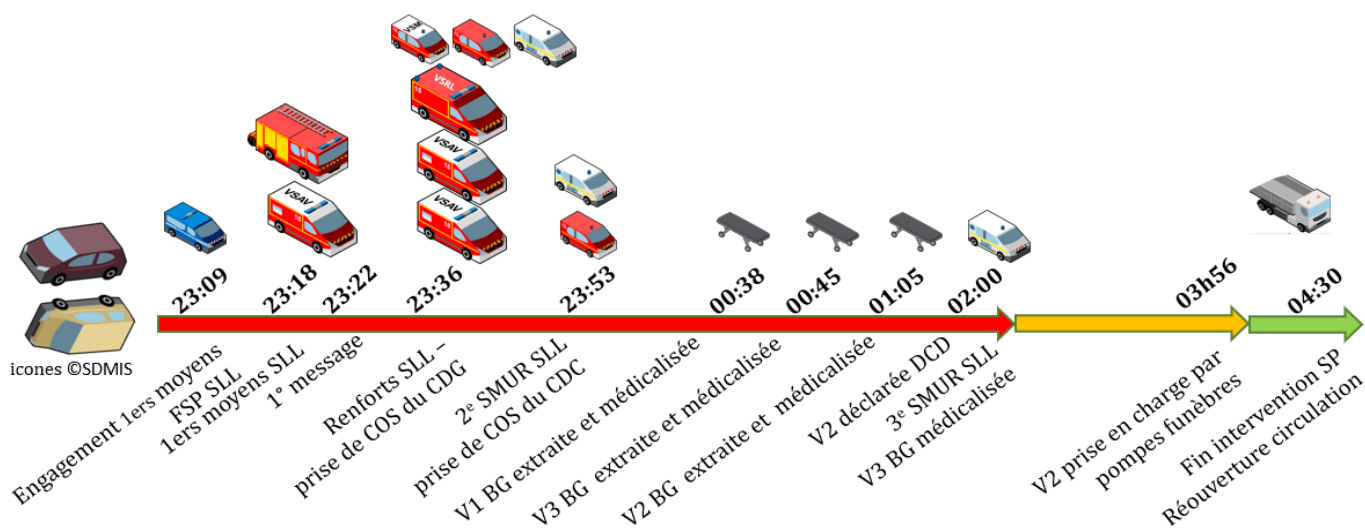
22 SP au plus fort de l'intervention

*délais estimés en l'absence d'horodatages fiables

Situation à l'arrivée du 1^{er} agrès

- ➔ Gendarmerie déjà sur place.
- ➔ 2 véhicules distants d'une vingtaine de mètres de part et d'autre de la route à double sens sans séparateur central, au niveau des fossés donnant sur des champs.
- ➔ Un véhicule de type Volkswagen Polo sur le côté, une seule victime à l'intérieur assise et adossée au pavillon se plaignant de douleurs importantes aux jambes et au dos. Victime piégée, blessée grave.
- ➔ Un véhicule de type Renault Scénic posé sur son bas de caisse menaçant de glisser davantage dans le fossé au risque de se retourner (angle d'environ 40°), deux victimes blessées graves à l'intérieur ; la passagère piégée écrasant sa conductrice ; conductrice incarcérée par le tableau de bord, volant en contact avec son abdomen.
- ➔ Les 3 victimes présentent toutes des saignements importants, des déformations aux membres inférieurs.

Chronologie principale



Zone d'intervention



Premières actions engagées

- Coupe de la circulation dans les deux sens.
- Séparation de la ZI en deux chantiers distincts.
- Reconnaissance.
- Bilan circonstanciel.
- Confirmation des renforts.
- VSAV et FPTSR se focalisent sur le véhicule Scénic, priorisant ainsi la situation la plus critique. En attendant les moyens complémentaires, un équipier reste avec le conducteur piégé de l'autre véhicule.

Difficultés rencontrées par les primo-intervenants

- ➔ Zone non éclairée à circulation dense.
- ➔ Trafic fortement perturbé.
- ➔ Très nombreux débris au sol sur une grande surface.
- ➔ Instabilité des deux véhicules en cause, immobilisés de chaque côté de la route distants d'une vingtaine de mètres.
- ➔ Reconnaissance et hiérarchisation des actions à mener.
- ➔ Météo, froid, terrain gras.
- ➔ Intervention sur deux communes, la RD2009 les séparant géographiquement.

Éléments favorables

Bonne anticipation du chef de salle opérationnelle qui complète les moyens engagés très rapidement, tout en s'adaptant aux contraintes de couverture opérationnelle.

Arrivée rapide de la gendarmerie permettant une coupure précoce de la D2009.

Les deux véhicules présentent une motorisation classique.

Présence du VSAV de Combronde avec à son bord un sapeur-pompier connaissant parfaitement le FPTSR de Combronde en prêt à Riom depuis 48 heures.

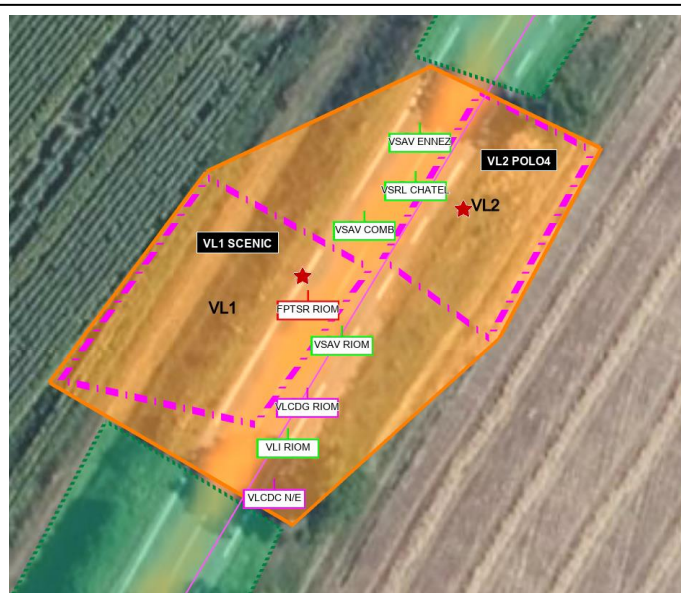
Montée en puissance rapide, cadre d'ordre et messages clairs des COS successifs dans le timing de l'intervention.

Présence du référent de compagnie SR, chef d'agrès du FPTSR, sur lequel le COS va s'appuyer comme conseiller technique pour dimensionner les deux chantiers.

Moyens médicaux rapidement sur les lieux, bonne complémentarité entre ISP SSU et SMUR.

Bonne communication globale, notamment interservices.

SITAC



Secteur VL1 (Scénic) : CA FPTSR Riom, désincarcération des victimes n°1 et 2

Secteur VL2 (Polo) : CDG Riom, désincarcération victime n°3

ZE : les deux VL accidentés

ZC : l'ensemble de la zone incluant les engins

ZS : au-delà de la ZC

Éléments défavorables

Conditions astro-météo, contexte : nuit, zone non éclairée, températures de saison favorisant l'hypothermie.

Aspect technique :

VSRM de Riom indisponible depuis 48 heures suite à un problème mécanique connu, entraînant son remplacement par le FPTSR de Combronde (véhicule équipé avec moins de matériel, puissance de césarisation moindre et fonctionnement différent de l'équipement habituel).

Équipement du FPTSR de remplacement peu adapté pour les opérations d'envergure, bâche de protection des victimes lourde et peu souple, groupe hydraulique moins puissant et lourd à manipuler, éclairage limité.

Équipement du second moyen SR engagé de faible puissance avec lequel les montants du VL2 n'ont jamais pu être coupés.

Difficulté à éclairer les deux zones de travail.

Utilisation tardive de la FAD du VL2.

Aspect organisationnel :

Mise à disposition d'un personnel expérimenté du FPTSR de Riom sur le chantier du VL2 afin de compléter et seconder l'équipage du VSRL.

Nécessité de laisser un équipier avec le conducteur du FPTSR de Riom afin de le seconder dans sa tâche et sortir rapidement beaucoup de matériel, immobiliser le Scénic au moyen du tirefort.

Régulation médicale qui a semblé longue pour les intervenants (renvoi d'une équipe SMUR au bout de 2 heures pour médicaliser le transport de la victime n°3).

Aspect humain :

Méconnaissance du matériel de remplacement et de son emplacement pour le personnel de Riom dont un SPV qui découvre le changement de véhicule à sa prise de garde de 19 heures.

Dernière intervention avec désincarcération qui date de plusieurs mois pour l'équipage du VSRL, ce qui entraîne de facto un manque d'automatismes et de fluidité dans la gestuelle et la technique.

Difficulté pour gérer la famille de la victime n°3 (VL2) qui se trouve rapidement sur les lieux et dans la zone contrôlée avant d'être déplacée en zone de soutien.



Photo



Ce qu'il faut retenir...

- L'engagement de la réponse SR doit être adapté à la situation, idéalement un moyen SR de niveau 2 par chantier a minima en plus du moyen SR de niveau 1 mobilisé pour tout départ pour accident de la circulation avec protection ;
- Un engin SR de niveau 1 est inadapté pour réaliser des missions de désincarcération, conformément à la future doctrine départementale qui reposera sur 3 niveaux ;
- Le remplacement des engins SR de niveau 2 doit être anticipé, idéalement par la mise à disposition d'un véhicule de réserve départementale dont l'équipement possède les mêmes capacités et puissance de césarisation que le matériel affecté en CIS ;
- La MGO SR doit être mise en œuvre et adaptée chantier par chantier, permettant ainsi de dimensionner les moyens nécessaires ;
- L'utilisation des FAD doit être mise en œuvre le plus rapidement possible afin de déterminer les actions SR qui permettront d'assurer l'extraction de la victime dans les meilleures conditions ;
- L'ensemble du personnel doit maintenir et perfectionner ses acquis annuellement, de l'équipier SR au COS, afin de pallier à l'occurrence faible d'une situation de désincarcération (estimation nationale à 2% des sorties des engins SR) ;
- Le COS doit veiller à la sécurité individuelle et collective de l'ensemble des intervenants, y compris du SAMU.

Pour aller plus loin

- 🚒 [NIO IUV \(intervention d'urgence sur les véhicules\) 2016](#)
- 🚒 [GDO « opérations de secours en milieu routier » à paraître](#)

Contributions : CDT GUERIN / GPO-SOPS / Domaine SR SDIS 63. Crédits photo : CDT GUERIN.

